



POLITIQUE D'UTILISATION DE L'IMAGE DE MARQUE ET GUIDE DE NORMES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

La Politique d'utilisation de l'image de marque et le Guide de normes de l'identité visuelle de l'association provincial des arbitres de football du Québec (APAFQ) décrivent et encadrent les règles et conditions à respecter pour l'utilisation des différentes versions du logo, ainsi que les composantes graphiques de chacune d'elles.

La corporation APAFQ possède la propriété et l'usage exclusif de son logo et de ses différentes versions. Toute personne ou tout organisme qui désire les utiliser doit le faire dans le respect des modalités établies par la corporation et définies dans la présente politique.

La Politique d'utilisation de l'image de marque et le Guide de normes de l'identité visuelle de l'APAFQ s'appliquent à tous les membres et partenaires de l'APAFQ, ce qui inclut les écoles et régions participantes, les partenaires financiers, les médias, etc.

Tous les membres et partenaires de la corporation APAFQ peuvent accepter la diffusion des différentes versions du logo selon les modalités établies par la corporation et définies dans la présente politique.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent le logo. Ce dernier ne peut en aucun cas être associé à des messages qui ne respectent pas les valeurs de l'APAFQ.

DISPONIBILITÉ DU LOGO

Les principales versions du logo sont accessibles sur le site Internet de l'APAFQ. Les versions spécifiques aux régions sont quant à elles disponibles en accès restreint dans boîte à outils.

Toute situation spécifique non prévue par la présente politique ou toute demande de dérogation quant à l'utilisation de l'image de marque doit, sans exception, être soumise au conseil d'administration de l'APAFQ avant son utilisation.

GUIDE DE NORMES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

VERSION OFFICIELLE

Version en 4 couleurs PROCESS.



Typographie

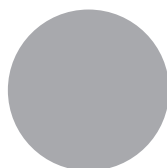
Les mots sont en caractères majuscules et sans empattement pour inspirer la force.

Couleurs

Le bleu représentant la province du Québec et le rouge le pays du Canada.

Utilisation

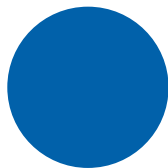
La version officielle est utilisée prioritairement aux versions alternatives lorsque l'espace disponible est assez grand pour assurer la lisibilité et la performance de la marque (ex. : site Internet actuel, affiches en haut à gauche). Une taille minimale a été déterminée et est présentée dans le Guide de normes. Aussi, la version officielle est nécessaire dans un contexte promotionnel/publicitaire.



QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K40

ÉCRAN
R226 G225 B225

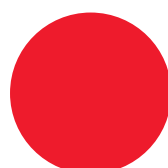
HEXACHROMIE
#E2E1E1



QUADRICHROMIE
C100 M60 Y0 K6

ÉCRAN
R0 G88 B162

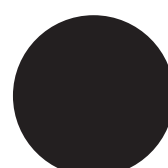
HEXACHROMIE
#0058A2



QUADRICHROMIE
C0 M100 Y91 K0

ÉCRAN
R228 G5 B32

HEXACHROMIE
#E40520



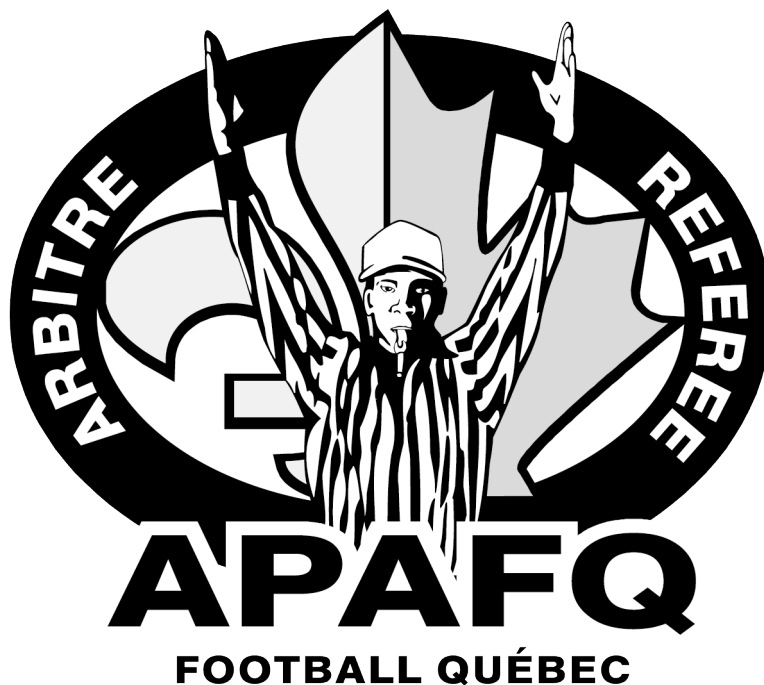
QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K100

ÉCRAN
R0 G0 B0

HEXACHROMIE
#000000

VERSIONS OFFICIELLES SPÉCIFIQUES

Version en noir et blanc PROCESS.



La version en noir et blanc est utilisée seulement en cas de contraintes techniques et/ou budgétaires (mode de reproduction, coûts de production, etc.).



QUADRICHROMIE
CO M0 Y0 K7.53

ÉCRAN
R241 G241 B241

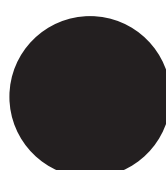
HEXACHROMIE
#F1F1F1



QUADRICHROMIE
CO M0 Y0 K20.08

ÉCRAN
R218 G218 B218

HEXACHROMIE
#DADADA



QUADRICHROMIE
CO M0 Y0 K100

ÉCRAN
R0 G0 B0

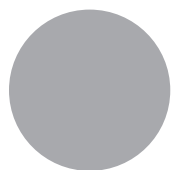
HEXACHROMIE
#000000

VERSIONS OFFICIELLES SPÉCIFIQUES

VERSION OFFICIELLE SPÉCIFIQUE SUR FOND FONCÉ



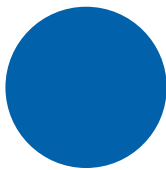
Sur un fond foncé, la version officielle spécifique sur fond foncé de l'identité s'applique telle quelle.



QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K40

ÉCRAN
R226 G225 B225

HEXACHROMIE
#E2E1E1



QUADRICHROMIE
C100 M60 Y0 K6

ÉCRAN
R0 G88 B162

HEXACHROMIE
#0058A2



QUADRICHROMIE
C0 M100 Y91 K0

ÉCRAN
R228 G5 B32

HEXACHROMIE
#E40520



QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K100

ÉCRAN
R0 G0 B0

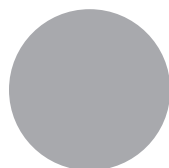
HEXACHROMIE
#000000

VERSIONS OFFICIELLES SPÉCIFIQUES

Version écusson en 4 couleurs PROCESS.



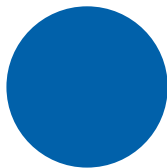
La version écusson en 4 couleurs est utilisée seulement pour la création d'écusson pour l'uniforme. L'utilisation de la version écusson, sans exception, doit être soumise et approuvée par le conseil d'administration de l'APAFQ avant son utilisation.



QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K40

ÉCRAN
R226 G225 B225

HEXACHROMIE
#E2E1E1



QUADRICHROMIE
C100 M60 Y0 K6

ÉCRAN
R0 G88 B162

HEXACHROMIE
#0058A2



QUADRICHROMIE
C0 M100 Y91 K0

ÉCRAN
R228 G5 B32

HEXACHROMIE
#E40520



QUADRICHROMIE
C0 M0 Y0 K100

ÉCRAN
R0 G0 B0

HEXACHROMIE
#000000

DIMENSION MINIMALE



VERSION OFFICIELLE

La hauteur minimale pour les versions officielles et officielles spécifiques est de 45 mm et plus.



VERSION SIMPLIFIÉE

Utiliser cette version simplifiée seulement lorsque la hauteur est de moins de 45 mm.

IMPORTANT

La version simplifiée est utilisée lorsque la hauteur de l'identité doit être diminuée en deçà de la taille minimale recommandée pour l'identité principale (soit 45 mm). La version simplifiée ne doit pas être utilisée à d'autres fins. Il s'agit d'assurer une lisibilité et une performance adéquates de l'élément le plus important de l'identité : le nom de l'association.

ZONE DE PROTECTION ET ÉQUILIBRE DANS LA FORME D'ACCUEIL

Afin d'assurer une mise en valeur convenable de l'identité visuelle, le logo doit toujours être encadré par une zone de dégagement minimale. Cette zone doit être exempte de texte ou de tout autre élément graphique. Une unité de mesure a été créée afin d'établir une zone de protection autour du logo. Cette unité représente un carré parfait, équivalent à la hauteur de la lettre « A ».



Carré parfait équivalent à la hauteur de la lettre « A ».



L'identité doit toujours être utilisée avec sa zone de protection prédéfinie.

EXEMPLES DE BONNES UTILISATIONS DE LA VERSION OFFICIELLE AINSI QUE DES VERSIONS OFFICIELLES SPÉCIFIQUES

La taille de l'identité est de 45 mm et plus en hauteur et **aucune contrainte technique ou budgétaire n'est imposée**. L'identité officielle est donc utilisée. Ici, la zone de protection est bien respectée.

Viens poursuivre ta passions!



AFFICHAGE - Version officielle en 4 couleurs PROCESS

La taille de l'identité est de 45 mm et plus en hauteur, **avec ou sans contraintes de production empêchent l'utilisation de l'identité officielle.**



GILET - Version officielle en 4 couleurs PROCESS et officielles spécifiques

EXEMPLES DE BONNES UTILISATIONS DE LA VERSION SIMPLIFIÉE

Sur un objet promotionnel, la taille de l'identité est réduite de moins de 33 mm en hauteur et **des contraintes techniques de reproduction sont imposées**. La version simplifiée horizontale en noir seulement sans ornements est donc utilisée en renversé.



OBJET PROMOTIONNEL - Version simplifiée en renversé blanc

EXEMPLES DE BONNES UTILISATIONS DE LA VERSION ÉCUSSON

Sur le maillot d'arbitre de football à manches courtes, à manches longue et le maillot thermique à manches longues pour officiels de football, la version écusson sera utilisé. L'écusson sera de 88.9 mm de haut et de 76.2 mm de largeur.



MAILLOT - Version écusson en 4 couleurs PROCESS

UTILISATIONS NON CONFORMES DE L'IDENTITÉ VISUELLE



Ne jamais faire l'utilisation d'ombre ou de dégradé sous l'identité visuelle.



Ne jamais déformer, changer la perspective ou encore faire l'utilisation d'un effet 3D sur l'identité.



Ne jamais changer l'axe de l'identité visuelle.



Ne jamais utiliser l'identité visuelle en version écusson sur des vêtements autre que les pièces d'uniforme autorisé.

GUIDE D'UTILISATION DE LA MARQUE

TYPOGRAPHIES

Les typographies suivantes servent pour les utilisations les contextes d'une région.

IMPRIMÉ

MONTSEERRAT

THIN	EXTRALIGHT
LIGHT	REGULAR
MEDIUM	SEMIBOLD
BOLD	EXTRABOLD
BLACK	

LIGHT
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

REGULAR
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

BOLD
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

BLACK
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

ÉCRANS (site Web)

LATO

HAIRLINE	<i>HAIRLINE ITALIC</i>
LIGHT	<i>LIGHT ITALIC</i>
REGULAR	<i>ITALIC</i>
BOLD	<i>BOLD ITALIC</i>
BLACK	<i>BLACK ITALIC</i>

LIGHT
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

REGULAR
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

BOLD
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

BLACK
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 0123456789.,!?\$#@·«»()

UTILISATION DE LA MARQUE DANS LE CONTEXTE D'UNE RÉGION

Versions positives

Chacune des régions participantes a sa propre identité qui respecte les règles d'utilisation de la marque APAFQ. La structure est toujours la suivante : identité au dessus et l'information factuelle centré sous l'identité en majuscule.

L'information factuelle autorisé sont:

- Acronyme de la région, en majuscules, sans point: ARASFE; ARAFMBF; etc.
- « *Région de* » plus le nom de la région tel que reconnu par l'APAFQ soit : Région de l'Estrie; Région Mauricie-Bois-Francs; etc.
- Seulement que le nom de la région, tel que reconnu par l'APAFQ soit: Estrie; Mauricie-Bois-Franc; etc.

L'information factuelle est toujours présentée sur une (1) ligne minimum.

Si l'option « *Région de* » est utilisé, la police est Montserrat Light.

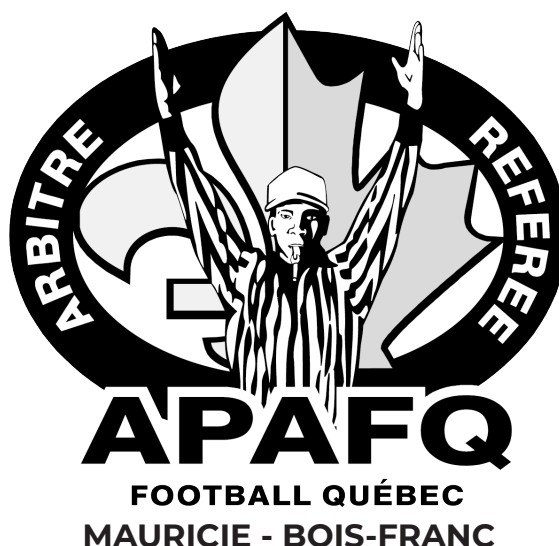
Le nom de la région utilise la police **Montserrat Bold**.

Si la version simplifié est utilisé, la structure sera la suivante: identité à gauche et l'information factuelle à droite en italic.

Le choix d'utiliser la version officielle/spécifique ou simplifiée est toujours basé sur le même critère : la taille de l'identité. la hauteur de l'identité doit être réduite en deçà de 50 mm, la version simplifiée sera priorisée. Les versions couleurs sont toujours à privilégier. Cependant, en cas de contraintes majeures de production ou de lisibilité, les versions monochromes (blanc, noir) sont disponibles et peuvent être utilisées.



version officielle



version spécifique



version simplifiée

www.apafq.ca
